

COMMISSION PERMANENTE DU 1er AVRIL 2021

Rapports n° CP 2021-109

**POLITIQUE RÉGIONALE EN FAVEUR DU TOURISME EN ÎLE-DE FRANCE
PREMIÈRE AFFECTATION 2021**

Texte de l'amendement :

Le projet suivant est supprimé de la délibération et de ses annexes :

DOSSIER N° EX053827 - PARC DE COURANCES - Aménagement d'un parcours dans le jardin du potager.

Exposé des motifs :

Le présent rapport propose une subvention de 50 000 € à la société Parc de Courance, destinée à l'aménagement « d'un parcours de visite dans le jardin du potager en prolongement de la visite du Château ».

Il s'agit là de la troisième subvention régionale attribuée depuis deux ans au château de Courances.

Il est cependant problématique que notre collectivité multiplie les aides publiques à cette structure, ceci à des fins d'exploitation commerciale, alors même que le domaine de ce château n'est pas librement accessible au public.

C'est pourquoi il est proposé, par cet amendement, de retirer cette subvention du rapport.

Céline MALAÏSÉ

Présidente de groupe

